



**Développement durable, biodiversité, dérèglement climatique, écocitoyenneté, circulations douces : des espoirs ou des menaces dont on entend beaucoup parler. Vous vous sentez concernés mais comment agir ?**

**Afin de l'aider à préserver notre cadre de vie, rejoignez et soutenez l'association ADIV-Environnement, association agréée au titre de la protection de l'environnement au niveau départemental.**

**L'association ADIV-Environnement est active sur de nombreux sujets afin de défendre et de faire connaître notre environnement : combat contre le projet de déviation de la RD154 et le projet de liaison RD30-RD190 avec création du pont d'Achères, participation à la Concertation sur la Nouvelle Ligne Paris Normandie (LNPN), à différentes commissions départementales, implication lors des enquêtes publiques, animations nature : nuit du Papillon, connaissance des oiseaux, etc.**

**Nous restons vigilants sur tout ce qui pourrait porter atteinte à votre environnement et nous vous informons régulièrement des actions entreprises par notre association.**

**Voir notre site [www.adiv-environnement.org](http://www.adiv-environnement.org) pour toute information.**

**En adhérant pour l'année 2017, vous vous impliquez et vous nous permettez de continuer à défendre notre environnement. Avec un soutien exceptionnel, vous contribuez à nous permettre des recours contre les projets nuisibles.**

**Bon de versement pour mon adhésion 2017 et / ou mon soutien exceptionnel.**

Je soussigné(e) :

- Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_
- Domicile : \_\_\_\_\_
- Téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

**1. Souhaite adhérer ou renouveler mon adhésion à ADIV-Environnement pour l'année 2017 :**

- Membre actif : cotisation de 15 € au minimum :  €
- Membre bienfaiteur : cotisation de 30 € au minimum :  €

**2. Souhaite, lui apporter mon soutien exceptionnel (**faire un autre chèque**) :**

- Soutien  €

Versement par chèque libellé à l'ordre de **ADIV-Environnement** et à adresser à :  
**ADIV-Environnement. 10, allée des Chevreuils, 78480 Verneuil-sur-Seine**

Signature :

**IMPORTANT :**

**ADIV-Environnement a reçu l'autorisation de la Direction Générale des Impôts de Versailles (Réf. : 2006/594 ASS) de délivrer des reçus fiscaux qui vous permettront de déduire de vos impôts 66% des sommes versées à l'association ADIV-Environnement dans la limite de 20% de votre revenu.**

**Ce qui veut dire, par exemple, que pour un versement de 60€ (cotisation et/ou soutien), vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 40€ sur vos impôts 2017 ; votre dépense effective ne sera donc que de 20 €. Sur demande, possibilité d'encaissement différé de vos chèques.**

**ADIV-Environnement**

Association loi 1901 enregistrée à la Sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye le 5/07/91 sous le n°06213  
Agréée « Association protection de l'environnement » par décret préfectoral N°2011230-0001 du 16 août 2011  
Adresse de l'Association : 10, allée des Chevreuils 78480 Verneuil-sur-Seine.

**[Adiv78480@yahoo.fr](mailto:Adiv78480@yahoo.fr) Site : [www.adiv-environnement.org](http://www.adiv-environnement.org)**